MÉLANGE DE POUDRE DE CUIVRE ET DE ZINC

Date of Issue: 23-08-2022 **Date of Revision:** **Numéro de Poudre: LPP.C-03-10** **Version: 2.0**

Section 1 : Identification De La Substance Ou Du Mélange Et De La Société/Entreprise

1.1. Identification du produit	
Type de produit:	Mélange
Code produit:	LPP.C-03-10

1.2. Utilisation possible identifiée de la substance ou du mélange, et utilisations déconseillées	
1.2.1. Utilisations possibles identifiées	
Utilisation industrielle/professionnelle spécifique:	Industrie Utilisation professionnelle uniquement
1.2.2. Utilisations déconseillées	
Aucune information supplémentaire disponible	

1.3. Fournisseur de la fiche technique de sécurité

Titomic Limited
info@titomic.com
www.titomic.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Pays	Entreprise / société	Adresse	Numéro de téléphone d'urgence
PAYS-BAS	**National Poisons Information Center (NVIC)**Le Centre médical de l'université d'Utrecht, le National Poisons Information Centre (NVIC), informe les médecins, les vétérinaires, les pharmaciens et autres professionnels de la santé des effets secondaires potentiels ainsi que des traitements possibles en cas d'empoisonnement. Le NVIC est joignable 24 h/24 par téléphone comme par Internet.	P.O. Box 85500 3508 GA Utrecht	+31 30 274 88 88

SECTION 2 : Identification Des Risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la règlementation (CE) n°1272/2008 [CLP]

Acuité aquatique 1 H400
Chronicité aquatique 1 H410
Texte intégral des phrases commençant par H : voir section 16

Classification selon la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

N; R50/53
Texte intégral des phrases commençant par R : voir section 16

Effets secondaires de nature physico-chimique, sur la santé et l'environnement
Aucune information supplémentaire disponible

2.2. Étiquetage	
Étiquetage selon la règlementation (CE) n°1272/2008 [CLP]	
Pictogrammes de danger (CLP):	GHS09
Avertissement (CLP):	Avertissement
Indication de danger (CLP):	H410 - Hautement toxique pour les organismes aquatiques, avec des conséquences à long terme
Recommandations concernant la sécurité (CLP):	P273 - Éviter tout rejet dans l'environnement P391 - Nettoyer les fuites ou les substances renversées P501 - Déposer le contenu/emballage dans une déchetterie agréée
2.3. Autres dangers	
Autres dangers ne figurant pas dans la:	Peut constituer un mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Classification:	

Section 3 : Informations Sur Les Ingrédients Et Composition

3.1. Substances
Sans objet

3.2. Mélange			
Désignation	**Identification du produit**	**%**	**Classification selon la Directive 67/548/CEE**
poudre de zinc (pure à 96%)	(N° CAS) 7440-66-6 (N° CE) 231-175-3 (Numéro d'identification UE) 030-001-01-9 (N° REACH) 01-2119467174-37	30	N; R50/53
Poudre de cuivre (pure à 99,5%)	(N° CAS) 7440-50-8 (N° CE) 231-159-6 (N° REACH) 01-2119480154-42	70	N; R50/53
Désignation	**Identification du produit**	**%**	**Classification selon la règlementation (CE) n°1272/2008 [CLP]**
Zinkpulver (Reinheit 96 %)	(N° CAS) 7440-66-6 (N° CE) 231-175-3 (Numéro d'identification UE) 030-001-01-9 (N° REACH) 01-2119467174-37	30	Acuité aquatique 1, H400 Chronicité aquatique 1, H410
Kupferpulver (Reinheit 99,5 %)	(N° CAS) 7440-50-8 (N° CE) 231-159-6 (N° REACH) 01-2119480154-42	70	Acuité aquatique 1, H400 Chronicité aquatique 1, H410

Contenu intégral des phrases commençant par R et H : voir section 16

SECTION 4 : Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours	
Premiers secours en general:	Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente Si une personne est indisposée, consulter un médecin (lui montrer l'étiquette du produit incriminé, le cas échéant)
Premiers secours après inhalation d'une substance toxique:	Faire respirer de l'air frais à la victime Laisser la victime se reposer
Premiers secours après un contact avec la peau:	Retirer les vêtements souillés puis laver ou doucher la peau abondamment (pendant 15 minutes) Consulter un médecin si nécessaire Éliminer les particules de la peau avec une brosse Laisser baigner dans beaucoup d'eau/appliquer un bandage mouillé Si l'irritation persiste, consulter un médecin
Premiers secours après un contact avec les yeux:	En cas d'incertitude ou si les symptômes persistent, consulter un médecin Rincer à l'eau tiède pendant 15 minutes Soulever les paupières avec les doigts et rincer les yeux abondamment
Premiers secours après ingestion:	Erbrechen auslösen, wenn Verunfallter bei Bewusstsein ist. Mund spülen. Unverzüglich einen Arzt hinzuziehen.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés	
Symptômes/lesions:	N'est pas considéré comme danger grave dans le cas d'une utilisation en conditions normales.
Symptômes/lésions après inhalation:	Irritation des voies respiratoires Souffle court Toux Fièvre due à des fumées métalliques
Symptômes/lésions après un contact cutané:	Irritation de la peau Démangeaisons Rougeur, douleur
Symptômes/lésions après un contact avec les yeux:	Irritation Rougeur
Symptômes/lésions après ingestion:	Nausée Diarrhée Douleur abdominale Vomissements Goût métallique dans la bouche
Symptômes chroniques:	Lésions majeures des tissus sensibles et risque de perforation ; toxique en cas d'ingestion Peut endommager les reins, le foie et le système nerveux central.

4.3. Signaler la nécessité immédiate de soins médicaux et d'un traitement spécial
Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 5 : Lutte contre L'incendie

5.1. Moyens D'extinction	
Moyens d'extinction adéquats:	Poudre Sable
Moyens d'extinction inadéquats:	Ne pas utiliser de produits contenant de l'eau

5.2. Dangers spéciaux liés à la substance ou au mélange	
Risque d'incendie:	Risque de constituer un mélange vapeur-air inflammable et explosif

5.3. Conseil aux pompiers	
Instructions d'extinction:	Faire refroidir les récipients exposés avec de l'eau ou en vaporisant de l'eau froide Faire preuve de la plus grande prudence dans la lutte contre un incendie d'origine chimique Éviter de rejeter l'eau utilisée pour éteindre le feu dans l'environnement
Protection pendant la lutte contre l'incendie:	Ne pas pénétrer dans la zone en feu sans équipement/vêtements de protection adéquat, masque respiratoire inclus

SECTION 6 : Mesures À Prendre En Cas De Rejet Accidentel De La Substance Ou Du Mélange

6.1. Mesures de prévention personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence	
Mesures d'ordre general:	Peut constituer un mélange vapeur-air inflammable. S'assurer que la ventilation est adéquate
6.1.1. Personnel autre que le personnel chargé des urgences	
Procédures d'urgence:	Évacuer le personnel en lieu sûr
6.1.2. Personnel chargé des urgences	
Équipement de protection:	Fournir une protection adéquate au personnel chargé du nettoyage
Procédures d'urgence:	Ventiler le local

6.2. Précautions environnementales
Ne rien rejeter dans les égouts ou les sources publiques d'approvisionnement en eau En cas de pollution de lacs, de rivières ou d'égouts, informer les pouvoirs publics compétents conformément à la règlementation locale en vigueur Éviter tout rejet dans l'environnement

6.3. Méthodes et produits de confinement et de nettoyage	
Méthodes de nettoyage:	Balayer ou gratter le sol puis déposer les résidus dans des conteneurs adéquats Limiter le plus possible le dégagement de poussière Entreposer séparément des autres matériaux

6.4. Référence à D'autres Sections
Voir section 8 pour l'utilisation des équipements de protection individuelle Voir section 13 pour l'évacuation des déchets après nettoyage

SECTION 7 : Manipulation et Entreposage

7.2. Sûreté de L'entreposage, Produits Incompatibles Inclus	
Conditions d'entreposage:	Éviter tout contact avec les yeux et la peau, et ne pas inhaler la vapeur Éviter tout dégagement de poussière
Précautions pour une manipulation sûre de la substance ou du mélange:	Se laver les mains et les autres parties du corps exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer ou de quitter le lieu de travail S'assurer que la ventilation est adéquate dans la zone de manipulation afin d'éviter toute évaporation Interdiction de faire du feu Interdiction de fumer Éviter tout contact avec l'air

7.2. Sûreté de L'entreposage, Produits Incompatibles Inclus	
Conditions d'entreposage:	Conserver au frais et au sec dans un local bien ventilé Laisser les récipients/conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas en utilisation
Substances incompatibles:	Tenir à l'écart de : Air, humidité
Substances incompatibles:	Éliminer toutes les sources d'allumage Abriter le produit du soleil

7.3. Utilisations finales spécifiques
industrie

SECTION 8 : Mesures de Contrôle de L'exposition/Protection Personnelle

8.1. Paramètres de contrôle		
Cuivre, en poudre (7440-50-8)		
PAYS-BAS	MAC TGG 8H (mg/m^3)	0,1 mg/m^3

8.2. Mesures de contrôle de l'exposition	
Mesures techniques adéquates:	Prévoir des bains oculaires d'urgence et des douches pour la sécurité à proximité de toutes les zones à risque Équiper la zone d'intervention d'un système d'évacuation ou de ventilation générale afin de limiter le plus possible la concentration de vapeur Ne pas dépasser les limites d'exposition (VLE/MAC)
Équipement de protection individuelle:	Éviter toute exposition superflue Gants; Lunettes de protection
Protection des mains:	Le fournisseur peut indiquer la durée de pénétration exacte ; la garder constamment à l'esprit. Norme EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques En cas d'échec lors des essais, aucune recommandation ne peut être donnée pour la matière des gants exposés au produit/à la préparation/au mélange chimique. Choisir des gants en fonction des temps de pénétration, des taux de diffusion et de leur dégradation Le choix de gants adéquats ne dépend pas seulement de la matière, mais également d'autres caractéristiques qualitatives, qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Protection des yeux:	Lunettes de protection Utiliser des protections oculaires conformes à la norme EN 166 et conçues pour protéger contre les particules de poussière
Protection de la peau et du corps:	Porter des vêtements de protection adéquats
Protection respiratoire:	Une protection respiratoire est recommandée si l'exposition comporte un risque d'inhalation. Aucun équipement de protection respiratoire spécial n'est recommandé dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation adéquate.
Divers:	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation Éviter tout contact avec la peau et les yeux Ne pas inhaler

SECTION 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base	
État physique:	Solide
Aspect:	Poudre
Couleur:	Gris Rose
Odeur:	inodore
Seuil olfactive:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1):	Aucune donnée disponible
Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point de coagulation/congelation:	Aucune donnée disponible

9.1. Information about basic physical and chemical properties	
Point d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température d'autoallumage:	Aucune donnée disponible
Température de thermolyze:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (état solide, gazeux):	Ininflammable ; peut prendre feu spontanément en cas d'exposition à l'air libre.
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Produit soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	Aucune donnée disponible
Explosibilité:	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes:	Aucune donnée disponible
Points d'explosion:	Aucune donnée disponible

9.2. Divers
Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité
Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique
Stable à la température ambiante et en utilisation normale

10.3. Réactions potentiellement dangereuses	
Polymérisation dangereuse:	Néant

10.4. Conditions à éviter
Humidité

10.5. Matières chimiquement incompatibles
Acides forts Alcalins forts

10.6. Produits de décomposition dangereux
Inflammable, de l'hydrogène peut se dégager au contact de substances métalliques.

SECTION 11 : Toxicologie

11.1. Effets toxicologiques	
Toxicité aiguë:	Non classifié
Brûlure/irritation de la peau:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Lésion/irritation oculaire grave:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Mutagénicité des gonocytes:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Cancérogénicité:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Toxicité pour la reproduction:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
STOT - exposition ponctuelle:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
STOT - exposition répétée	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Danger lié à l'inhalation:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Dangers potentiels pour la santé humaine et symptômes potentiels:	Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.

SECTION 12 : Écologie

12.1. Toxicité	
Écologie – déchets:	Hautement toxique pour les organismes aquatiques, avec des conséquences à long terme

12.2. Persistance et dégradabilité	
Mélange de poudre de cuivre et de zinc	
Persistance et dégradabilité	Risques de dégradation durable de l'environnement

12.3. Bioaccumulation	
Mélange de poudre de cuivre et de zinc	
Bioaccumulation	Non classifié

12.4. Mobilité dans le sol
Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et zPzB
Aucune information supplémentaire disponible

12.6. Autres effets néfastes	
	Éviter tout rejet dans l'environnement

SECTION 13 : Mise Au Rebut

13.1. Méthodes de traitement des déchets	
Recommandations pour l'évacuation des déchets:	Évacuer les déchets de manière sûre et conformément aux règlementations locales/nationales en vigueur P501 - Déposer le contenu/emballage dans une déchetterie agréée
Aucune information supplémentaire disponible:	Manipuler les récipients vides avec soin car la vapeur résiduelle est inflammable
Écologie – déchets:	Éviter tout rejet dans l'environnement

SECTION 14 : Transport

Conformément aux règlementations ADR / RID / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU	
N° ONU:	Non classifié
N° ONU (IATA):	Non classifié
N° ONU (IMDG):	Non classifié
N° ONU (ADN):	Non classifié

14.2. Désignation d'expédition correcte selon la réglementation du modèle ONU	
Désignation d'expédition correcte:	Poudre métallique

14.3. Classe de danger pour le transport	
Classe (ONU):	-
Code de classification (ONU):	-
Classe (IATA):	-
Classe (IMDG):	-
Classe (ADN):	-
Étiquettes de danger (ONU):	-

14.4. Catégorie d'emballage	
Catégorie d'emballage (ONU):	-

14.5. Dangers pour l'environnement	
Divers:	Aucune information supplémentaire disponible

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur
Cette matière est testée selon les critères de l'ONU et classifiée comme ininflammable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la règlementation MARPOL 73/78 et du recueil IBC
Sans objet

SECTION 15 : Règlementations

15.1. Règlementation/législation relative à la sûreté, la santé et l'environnement spécifique de la substance ou du mélange
15.1.1. Règlementations UE
Aucune restriction selon l'Annexe XVII de REACH Ne comprend aucune liste de substances concernées par REACH
15.1.2. Règlementations nationales
Aucune information supplémentaire disponible

15.2. Évaluation de la sûreté chimique
Aucune évaluation de la sûreté chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 : Divers

Sources des données:	Règlementation CE n° 1272/2008 du PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DE L'EUROPE du 16 décembre 2008 relative à la classification, à l'étiquetage et au conditionnement des substances et des mélanges, amendée et confirmée dans les règlementations 67/548/CEE et 1999/45/CE, et la règlementation CE n° 1907/2006
Divers:	Déclaration REACH : Toutes les informations fournies reflètent l'état actuel des connaissances. La cohérence des informations de la présente fiche technique de sécurité avec celles du rapport de sûreté chimique est prise en considération dans son état à la date de compilation (voir numéro de version et date de révision). CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ Les informations fournies dans la présente fiche ont été collectées auprès de sources qu'à notre connaissance nous pouvons considérer comme fiables. Toutefois, elles sont fournies sans garantie explicite ou implicite d'exactitude. Les conditions relatives à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation ou à la mise au rebut du produit n'entrent pas dans le cadre de nos attributions, voire de notre champ de compétence. Pour cette raison, entre autres, nous déclinons expressément toute responsabilité en cas de perte, de préjudice ou de dépens résultant de la manipulation, de l'entreposage, de l'utilisation ou de la mise au rebut du produit.

Contenu intégral des phrases commençant par R, H et EUH :	
Acuité aquatique 1	Risque élevé pour l'environnement aquatique, catégorie 1
Chronicité aquatique 1	Risque chronique pour l'environnement aquatique, catégorie 1
H400	Hautement toxique pour les organismes aquatiques
H410	Hautement toxique pour les organismes aquatiques, avec des conséquences à long terme
R50/53	Hautement toxique pour les organismes aquatiques ; risque de dégradation durable de l'environnement aquatique
N	Dangereux pour l'environnement

SDS UE (REACH Annexe II)

Ces informations reposent sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne visent pas à décrire le produit du point de vue des aspects de son utilisation liés à la santé, la sécurité et l'environnement. Elles ne doivent dès lors pas être considérées comme une garantie d'une propriété spécifique du produit.